

## Vente à l'exportation

Nous pouvons vendre tous les quads et motos neufs à l'export. La démarche est assez simple; voici ce qu'il faut savoir:

### Concernant le prix

- La vente s'effectue à l'export, c'est à dire que nous vous facturons le montant hors TVA (prendre le prix TTC et diviser par 1,2) et vous payez la TVA et les droits à l'arrivée au port / aéroport.

### Concernant l'envoi

- Pour connaître le coût de l'envoi par notre transitaire, rendez-vous sur Livraison

- Si vous préférez passer par votre propre transitaire, il faut nous laisser une caution du montant de la TVA (20% du montant HT) sous forme d'un chèque non encaissé. Ce chèque vous sera restitué dès que votre transitaire nous aura envoyé la déclaration ECS prouvant l'export du véhicule. Attention, c'est la déclaration ECS d'export qui est nécessaire (et non la déclaration d'import dans le pays de destination). Si vous ne possédez pas de chéquier en France métropolitaine, vous pouvez cautionner le montant de la TVA par un virement qui vous sera remboursé. Nous facturerons 100€ en sus du prix HT du véhicule, à titre de commission couvrant le travail de dialogue avec votre transitaire.

- Le délai pour les DOM est généralement d'un mois en maritime et une semaine en aérien

### Concernant les taxes à l'arrivée

- Il faut vous mettre en relation avec votre bureau de douane local pour obtenir le montant des taxes avec certitude.

- Pour les DOM, l'administration des douanes se fie à la base européenne TARIC pour répertorier les marchandises (chapitre 87 pour les motos et quads). Voici un tableau récapitulatif des taxes applicables, déduit des informations disponibles sur le site des douanes françaises (attention, ces informations sont communiquées à titre indicatif, il est possible que votre bureau de douane local applique des taux différents):

Destination  
Type véhicule  
Octroi de Mer  
Octroi de Mer Régional  
TVA

Martinique  
Motos et quads  
7.00%  
2.50%  
8.50%

Guadeloupe  
Motos et quads

7.00%  
2.50%  
8.50%

#### Guyane

Motos (probablement considérés comme voitures car le tarif régional n'inclue pas la catégorie motocycles)

20.50%  
2.50%  
0.00%

Quads (si considérés comme agricoles ou forestiers)

7.00%  
2.50%  
0.00%

Quads (si considérés comme voitures)

20.50%  
2.50%  
0.00%

#### La Réunion

Motos de 50cc à 125cc

10.50%  
2.50%  
8.50%

Motos de 125cc à 500cc

15.50%  
2.50%  
8.50%

Motos de 500cc à 800cc

20.50%  
2.50%  
8.50%

Motos de plus de 800cc

25.50%  
2.50%  
8.50%

Quads (si considérés comme agricoles ou forestiers)

0.00%  
0.00%  
8.50%

Quads (si considérés comme voitures) de moins de 1000cc

10.50%  
2.50%  
8.50%

Quads (si considérés comme voitures) de 1000cc à 1500cc

15.50%  
2.50%  
8.50%

Exemple pour les DOM: importation d'une moto en Guadeloupe d'une valeur de 5000&euro; HT et dont l'envoi a coûté 700&euro; HT. Le prix à l'arrivée incluant les 18% de taxes (7% + 2,5% + 8,5%) s'élève à  $5700 * 1,18 = 6726$ &euro;

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire